

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 312	17 312		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	17 312	17 312		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	1 719 978	972 218	747 760	911 131
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 719 978	972 218	747 760	911 131
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				5 000
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				5 000
Total Actif Immobilisé (II)	1 737 290	989 530	747 760	916 131
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 340		7 340	47 165
Clients et comptes rattachés	2 758 255		2 758 255	2 228 803
Autres créances	158 515		158 515	238 514
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 916 770		2 916 770	2 467 318
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	635 905		635 905	784 378
TOTAL Disponibilités	635 905		635 905	784 378
Charges constatées d'avance	189 540		189 540	190 281
Total Actif Circulant (III)	3 749 555		3 749 555	3 489 141
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	5 486 845	989 530	4 497 316	4 405 272

EC



Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 520 000	520 000	520 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves			
Report à nouveau		-475 115	-142 532
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		17 275	-332 583
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		62 160	44 885
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		576 364	442 784
Dettes fiscales et sociales		1 636 304	1 597 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 110 456	2 039 475
TOTAL Dettes d'exploitation		4 323 124	4 080 220
Produits constatés d'avance		112 031	280 167
TOTAL DETTES (IV)		4 435 155	4 360 387
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		4 497 316	4 405 272

Résultat de l'exercice en centimes
Total du bilan en centimes

17 275,44
4 497 315,65

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	9 566 517	10 863	9 577 380	8 535 174
Chiffres d'affaires nets	9 566 517	10 863	9 577 380	8 535 174
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 667	8 153
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				3 507
Autres produits			417	17
Total des produits d'exploitation (I)			9 594 464	8 546 851
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 451 749	3 609 025
Impôts, taxes et versements assimilés			190 381	160 295
Salaires et traitements			3 868 850	3 372 734
Charges sociales			1 661 860	1 425 021
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	168 335	164 505
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			190 948	127 252
Total des charges d'exploitation (II)			9 532 123	8 858 833
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			62 341	-311 982
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			25 838	2 436
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				1 550
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			25 838	3 986
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			70 903	24 587
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			70 903	24 587
RÉSULTAT FINANCIER			-45 066	-20 601
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 275	-332 583

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 620 302	8 550 837
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 603 027	8 883 420
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	17 275	-332 583

CRÉDIT AGRICOLE CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT DIGITAL - CACD2

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 520.000 euros

Siège social : 9, rue Antoine Chantin

75014 PARIS

RCS PARIS 451 751 408

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 28 JUIN 2024

1 - **LIEU DE REUNION** : 12, place des Etats Unis - 92127 MONTRouGE Cedex, en présentiel et en audioconférence, Visio-conférence

2 - **HORAIRE D'OUVERTURE** : 10 h 00

3 - **CONVOCATION** :

3.0 - Personnes convoquées :

- Associés,
- Commissaire aux Comptes.

3.1 - Mode :

3.1.0 - Associés :

Lettres individuelles.

3.1.1 - Commissaire aux Comptes :

Lettre individuelle.

4 - **ORGANISATION DE LA REUNION**

4.0 - Le bureau suivant est nommé :

Président : Monsieur Eric CAEN, Président de la SAS.

Secrétaire : Monsieur Jonathan GUEDJ, Directeur Général.

Ces deux personnes acceptent leurs qualités de membres du bureau.

4.1 - Registre de présence :

Chaque Associé présent a émarginé la feuille de présence.

- Les Associés sont présents ou absents selon les indications précisées dans la feuille de présence.
- Le Commissaire aux Comptes est présent ou absent selon les indications précisées dans la feuille de présence.

50 R

4.2 - Quorum :

Constatant la réunion du quorum, le Président de séance déclare l'Assemblée régulière et compétente.

5 - DOCUMENTS DÉPOSÉS SUR LE BUREAU

- Double des lettres de convocation et/ou des mails des Associés,
- Double de la lettre de recommandée AR et/ ou mail adressées au Commissaire aux Comptes,
- Feuille de présence,
- Les comptes annuels et l'inventaire de l'exercice 2023,
- Rapport de gestion du Président,
- Rapport général sur les comptes annuels 2023 et spécial du Commissaire aux Comptes ;
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée ;

6 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DES ASSOCIES :

Tous les documents pour lesquels les Associés disposent d'un droit de communication ont été tenus, au siège social à leur disposition.

L'Assemblée reconnaît l'exactitude des déclarations concernant l'information des Associés.

7 - ORDRE DU JOUR

- Lecture et examen :
 - Du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société durant l'exercice 2023,
 - Du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2023,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2023,
- Quitus aux Mandataires Sociaux,
- Affectation du résultat de l'exercice 2023,
- Conventions spéciales (information, approbation),
- Examen de la situation sociale sur les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social,
- Examen du mandat du Directeur Général,
- Questions diverses.

8 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

Le Président fait procéder à la lecture de l'exposé des motifs et du texte du (des) projet(s) de(s) résolution(s) émanant de la Présidence.

Le Président complète ces lectures par tous renseignements demandés, parole est donnée à ceux des Associés souhaitant poser des questions et recevoir des informations complémentaires.

A l'issue des débats, il est proposé aux Associés de se prononcer sur la (les) résolution(s) figurant à l'ordre du jour.

9 - ADOPTION DES RESOLUTIONS :

REOLUTION N°1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2023

A - APRES AUDITION :

- Du rapport de gestion du Président de la SAS relatant et commentant les opérations et la marche des affaires sociales durant l'exercice 2023 ;
- Du rapport général du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels 2023 ;

- Des informations et précisions fournies lors des débats.

L'ASSEMBLEE APPROUVE :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,

de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la SAS et vérifiés par le Commissaire aux Comptes, dans les délais réglementaires.

B - L'Assemblée prend acte de l'identité des méthodes de présentation et d'évaluation des comptes annuels de l'exercice 2023 par rapport à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent.

C - L'Assemblée consent quitus au Président de la SAS et au Directeur Général.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

REOLUTION N°2- AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 selon le tableau suivant :

PROPOSITION D'AFFECTATION

Bénéfice de l'exercice	17.275 €
« Report à nouveau »	(475.115 €)
Dotation à la réserve légale	0 €
BENEFICE DISTRIUABLE	(457.840 €)
<u>Cette somme est affectée ainsi :</u>	
En distribution de dividendes pour	0 €
En « Report à nouveau » pour	(457.840 €)
REPORT A NOUVEAU	(457.840 €)
TOTAL AFFECTE	(457.840 €)

L'Assemblée Générale rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende distribué
Exercice clos le 31 décembre 2020	NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2021	NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2022	NEANT

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

REOLUTION N°3 - EXAMEN ET APPROBATION DES CONVENTIONS SPECIALES

APRES AUDITION :

- Du rapport général du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels 2023,

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve celles qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

REOLUTION N°4 - EXAMEN DE LA SITUATION SOCIALE SUR LES CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, délibérant à titre extraordinaire par application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuvés par l'assemblée générale ordinaire réunie ce jour, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société, après affectation du résultat ci-avant, sont devenus inférieurs à la moitié du capital, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

L'Assemblée Générale rappelle en conséquence que la société CACD2 dispose d'un délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue - soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026 - pour régulariser sa situation :

- soit en reconstituant ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ;
- soit en réduisant son capital du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

L'Assemblée Générale rappelle par ailleurs avoir constaté qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres étaient également inférieurs à la moitié du capital social. La dissolution de la société ayant été écartée, la société a, au plus tard jusqu'au 31 décembre 2025 pour régulariser cette situation.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

REOLUTION N°5 - EXAMEN DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

Sur proposition du Président, l'Assemblée générale, constatant que le mandat de Directeur Général de Monsieur Jonathan GUEDJ est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de 3 (trois) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2027.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

0 0 0
0 0

Je r

6 - PROCÈS-VERBAL

La (les) résolution(s) adoptée(s) au cours de cette réunion a (ont) fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par le Président de séance et le secrétaire.

Tout porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait de celui-ci pourra effectuer toutes formalités nécessaires (de publicité, de dépôt ou autres).

9 - HORAIRE DE CLÔTURE : 10 heures 30

LE PRÉSIDENT
Monsieur Eric CAEN

Eric Caen



LE SECRÉTAIRE
Monsieur Jonathan GUEDJ



Crédit Agricole Conseil et Développement Digital - CACD2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Crédit Agricole Conseil et Développement Digital - CACD2

Société par actions simplifiée

RCS : PARIS 451 751 408

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A la collectivité des associés de la société Crédit Agricole Conseil et Développement Digital - CACD2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Crédit Agricole Conseil et Développement Digital - CACD2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 24 juin 2024

Anne VEAUTE

DocuSigned by:

65239A6437884C1...

Associée

CREDIT AGRICOLE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT DIGITAL

Société par actions simplifiée au capital de 520 000 EUR

Siège social : 12 PLACE DES ETATS UNIS 92127
MONTRouGE CEDEX

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2023

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>4</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>6</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>7</u>
<u>Annexe.....</u>	<u>9</u>
<u>Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....</u>	<u>12</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>13</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>14</u>
<u>Etats des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>15</u>
<u>Produits à recevoir.....</u>	<u>16</u>
<u>Charges à payer.....</u>	<u>17</u>
<u>Charges constatées d'avance.....</u>	<u>18</u>
<u>Produits constatés d'avance.....</u>	<u>19</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>20</u>

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	17 312	17 312		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	17 312	17 312		
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	1 719 978	972 218	747 760	911 131
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	1 719 978	972 218	747 760	911 131
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				5 000
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				5 000
Total Actif Immobilisé (II)	1 737 290	989 530	747 760	916 131
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 340		7 340	47 165
Clients et comptes rattachés	2 758 255		2 758 255	2 228 803
Autres créances	158 515		158 515	238 514
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 916 770		2 916 770	2 467 318
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	635 905		635 905	784 378
TOTAL Disponibilités	635 905		635 905	784 378
Charges constatées d'avance	189 540		189 540	190 281
Total Actif Circulant (III)	3 749 555		3 749 555	3 489 141
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	5 486 845	989 530	4 497 316	4 405 272

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 520 000	520 000	520 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-475 115	-142 532
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 275	-332 583
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	62 160	44 885
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières dont emprunts participatifs : divers		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	576 364	442 784
Dettes fiscales et sociales	1 636 304	1 597 960
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 110 456	2 039 475
TOTAL Dettes d'exploitation	4 323 124	4 080 220
Produits constatés d'avance	112 031	280 167
TOTAL DETTES (IV)	4 435 155	4 360 387
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	4 497 316	4 405 272

Résultat de l'exercice en centimes

17 275,44

Total du bilan en centimes

4 497 315,65

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	9 566 517	10 863	9 577 380	8 535 174
Chiffres d'affaires nets	9 566 517	10 863	9 577 380	8 535 174
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 667	8 153
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				3 507
Autres produits			417	17
Total des produits d'exploitation (I)			9 594 464	8 546 851
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 451 749	3 609 025
Impôts, taxes et versements assimilés			190 381	160 295
Salaires et traitements			3 868 850	3 372 734
Charges sociales			1 661 860	1 425 021
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	168 335	164 505
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			190 948	127 252
Total des charges d'exploitation (II)			9 532 123	8 858 833
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			62 341	-311 982
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			25 838	2 436
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				1 550
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			25 838	3 986
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			70 903	24 587
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			70 903	24 587
RÉSULTAT FINANCIER			-45 066	-20 601
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			17 275	-332 583

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 620 302	8 550 837
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	9 603 027	8 883 420
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	17 275	-332 583

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est 4 497 316 EUR et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 17 275 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

◆
Annexe 1

Principes comptables et méthodes appliquées

◆

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-A803, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été élaborés par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

◆
Annexe 2

Objet

◆

La société a pour objet, le développement informatique, conception de produits et services digitaux, conseils, au profit de ses associés, filiales du Crédit Agricole.

◆
Annexe 3

Immobilisations incorporelles et corporelles

◆

Les immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie, fiscales et comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Concessions, brevets, droits similaires et logiciels : 3 ans

Immobilisations corporelles :

- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

Ces amortissements sur immobilisations sont inclus au poste dotations d'exploitation du compte de résultat.

◆
Annexe 4

Créances et dettes

◆

Les prêts, les autres créances immobilisées et les dettes ont été évalués à leur valeur nominale.

S'ils sont libellés en monnaie étrangère, la conversion en euro a été effectuée sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif, et provisionnées en cas de perte de change latente.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Annexe 5

Crédit d'impôt recherche (CIR)



Credit Agricole Conseil et Développement Digital n'a obtenue aucun CIR sur l'exercice 2023. Le CIR vient en déduction de l'impôt sur les sociétés dû par CACD2 au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche prises en compte pour le calcul du CIR ont été exposées. Cette imputation se fait au moment du paiement du solde de l'impôt. Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt ou si l'entreprise est déficitaire, le reliquat est imputé sur l'impôt à payer des trois années suivantes et, s'il y a lieu, restitué à l'expiration de cette période.



Annexe 6

Effectif



La société emploie 63 salariés au 31/12/2023.



Annexe 7

Rémunération des organes de direction



Les membres des organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.



Annexe 8

Acte de caution solidaire



La société Credit Agricole Conseil et Développement Digital a signé en date du 29/09/2017 un acte de cautionnement solidaire à hauteur de 110 281 € qui prend effet du 01/11/2017 au 31/10/2025.



Annexe 9

Intégration fiscale



La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale formé par Credit Agricole SA au 1er janvier 2017.



Annexe 10

Engagements Hors bilan



Crédit Agricole SA s'est portée caution bancaire pour un montant de 110 281.25 € en date du 1er novembre 2017 lors de la conclusion du bail commercial.



Annexe 11



Situation sur les capitaux propres en date de clôture

Transactions avec les entreprises liées



Des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ont été constatés aux termes des comptes annuels du 31 décembre 2018.

Par Assemblée Générale du 31 octobre 2019 la SAS CACD2 a pris une résolution sur la non-dissolution de la société, malgré cette situation : les formalités requises ont été effectuées et une mention spécifique est indiquée sur l'extrait KBIS de CACD2.

La société a un délai de deux ans, soit en 2021, pour régulariser la situation en reconstituant les capitaux propres et en diminuant son capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes

Deux résolutions ont été prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires, prévue au 29/06/2022 :

- L'assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 3.200.000 euros par émission de 320.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 10 euros ;

- L'assemblée Générale a également décidé de réduire le capital social d'un montant de 4.680.000 euros pour le ramener à 520.000 euros, par voie d'imputation sur le poste report à nouveau débiteur. Cette réduction se réalise par voie de réduction de 10 à 1 euro de la valeur nominale des 520.000 actions composant le capital social.

Le capital social est actuellement de 520.000 euros détenu à 100 % par le CREDIT AGRICOLE SA.

Au 31 décembre 2023 les capitaux propres sont de 62 160 euros et sont par conséquent inférieurs à la moitié du capital social. La société devra les reconstituer dans les 2 prochaines années.

Le compte d'associé du CREDIT AGRICOLE SA s'élève au 31 décembre 2023 à 2.109.991 euros.

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	520 000			520 000	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	520 000			520 000	

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	17 312			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 324 950			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	390 064		4 965	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)		1 715 014		4 965	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	5 000			
TOTAL (IV)		5 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 737 325		4 965	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			17 312	
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 324 950	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			395 029	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)				1 719 978	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	5 000			
TOTAL (IV)		5 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 000		1 737 290	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		17 312			17 312		
TOTAL I		17 312			17 312		
Terrains					17 312		
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	596 905	132 377		729 283		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	206 978	35 958		242 935		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		803 883	168 335		972 218		
TOTAL GENERAL (I + II)		821 195	168 335		989 530		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titre							
TOTAL							
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations				
		Prêts				
		Autres immos financières				
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				
		Clients douteux ou litigieux				
		Autres créances clients	2 758 255	2 758 255		
		Créances représentatives de titres prêtés				
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	955	955		
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	114 936	114 936		
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés	42 624	42 624		
		Débiteurs divers				
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	2 916 770	2 916 770		
		Charges constatées d'avance	189 540	189 540		
		TOTAL DES CREANCES	3 106 310	3 106 310		
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000			
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers				
		Fournisseurs et comptes rattachés	576 364	576 364		
		Personnel et comptes rattachés	563 728	563 728		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473 353	473 353		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	556 543	556 543		
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	42 679	42 679		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
		Groupes et associés	2 109 991	2 109 991		
		Autres dettes	465	465		
		Dette représentative de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance	112 031	112 031		
		TOTAL DES DETTES	4 435 155	4 435 155		
		Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
COLT - RESEAUX PRIVES 01/2024	1 560		
SCPI ELIS - LOYER 1T2024	123 818		
	114		
ECONOCOM - LOC MAT INFO 1T2024			
ECONOCOM - LOC MAT INFO	999		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	1 647		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	8 949		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	7 195		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	527		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	530		
SOFTAIR - LIC	2 208		
CLOUDIFI - LIC	2 275		
GECICA - LIC	2 425		
GECICA - LIC	8 921		
NOTION LABS - LIC	2 376		
EURECIA - LIC	1 520		
NAPTA - LIC	11 185		
BROWSERSTACK - LIC	975		
MIRO - LIC	814		
SLACK - LIC	2 441		
CODINGAME - LIC	1 820		
SCPI ELIS - ASSURANCE 2024	7 241		
TOTAL	189 540		

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	520 000						520 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-142 532				-332 583		-475 115
Résultat de l'exercice	-332 583	17 275			332 583		17 275
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44 885	17 275	0	0	0	0	62 160

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est 4 497 316 EUR et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 17 275 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023

◆
Annexe 1

Principes comptables et méthodes appliquées

◆

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-A803, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices en présumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été élaborés par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

◆
Annexe 2

Objet

◆

La société a pour objet, le développement informatique, conception de produits et services digitaux, conseils, au profit de ses associés, filiales du Crédit Agricole.

◆
Annexe 3

Immobilisations incorporelles et corporelles

◆

Les immobilisations ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie normale des biens en utilisant le système linéaire. Les durées de vie, fiscales et comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :

- Concessions, brevets, droits similaires et logiciels : 3 ans

Immobilisations corporelles :

- Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans

Ces amortissements sur immobilisations sont inclus au poste dotations d'exploitation du compte de résultat.

◆
Annexe 4

Créances et dettes

◆

Les prêts, les autres créances immobilisées et les dettes ont été évalués à leur valeur nominale.

EC

S'ils sont libellés en monnaie étrangère, la conversion en euro a été effectuée sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif, et provisionnées en cas de perte de change latente.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

◆
Annexe 5

Crédit d'impôt recherche (CIR)
◆

Credit Agricole Conseil et Développement Digital n'a obtenu aucun CIR sur l'exercice 2023. Le CIR vient en déduction de l'impôt sur les sociétés dû par CACD2 au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche prises en compte pour le calcul du CIR ont été exposées. Cette imputation se fait au moment du paiement du solde de l'impôt. Si le crédit d'impôt est supérieur à l'impôt ou si l'entreprise est déficitaire, le reliquat est imputé sur l'impôt à payer des trois années suivantes et, s'il y a lieu, restitué à l'expiration de cette période.

◆
Annexe 6

Effectif
◆

La société emploie 63 salariés au 31/12/2023.

◆
Annexe 7

Rémunération des organes de direction
◆

Les membres des organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.

◆
Annexe 8

Acte de caution solidaire
◆

La société Credit Agricole Conseil et Développement Digital a signé en date du 29/09/2017 un acte de cautionnement solidaire à hauteur de 110 281 € qui prend effet du 01/11/2017 au 31/10/2025.

◆
Annexe 9

Intégration fiscale
◆

La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale formé par Credit Agricole SA au 1er janvier 2017.

◆
Annexe 10

Engagements Hors bilan
◆

Crédit Agricole SA s'est portée caution bancaire pour un montant de 110 281.25 € en date du 1er novembre 2017 lors de la conclusion du bail commercial.

◆
Annexe 11

Situation sur les capitaux propres en date de clôture
◆

Transactions avec les entreprises liées
◆

Des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social ont été constatés aux termes des comptes annuels du 31 décembre 2018.

Par Assemblée Générale du 31 octobre 2019 la SAS CACD2 a pris une résolution sur la non-dissolution de la société, malgré cette situation : les formalités requises ont été effectuées et une mention spécifique est indiquée sur l'extrait KBIS de CACD2.

La société a un délai de deux ans, soit en 2021, pour régulariser la situation en reconstituant les capitaux propres et en diminuant son capital social d'un montant au moins égal à celui des pertes

Deux résolutions ont été prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires, prévue au 29/06/2022 :

- L'assemblée Générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 3.200.000 euros par émission de 320.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 10 euros ;

- L'assemblée Générale a également décidé de réduire le capital social d'un montant de 4.680.000 euros pour le ramener à 520.000 euros, par voie d'imputation sur le poste report à nouveau débiteur. Cette réduction se réalise par voie de réduction de 10 à 1 euro de la valeur nominale des 520.000 actions composant le capital social.

Le capital social est actuellement de 520.000 euros détenu à 100 % par le CREDIT AGRICOLE SA.

Au 31 décembre 2023 les capitaux propres sont de 62 160 euros et sont par conséquent inférieurs à la moitié du capital social. La société devra les reconstituer dans les 2 prochaines années.

Le compte d'associé du CREDIT AGRICOLE SA s'élève au 31 décembre 2023 à 2.109.991 euros.

CC

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires	520 000			520 000	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	520 000			520 000	

2

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	17 312			
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 324 950			
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	390 064		4 965	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)		1 715 014		4 965	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	5 000			
TOTAL (IV)		5 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 737 325		4 965	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			17 312	
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 324 950	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			395 029	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)				1 719 978	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	5 000			
TOTAL (IV)		5 000			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 000		1 737 290	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		17 312			17 312		
TOTAL I		17 312			17 312		
Terrains					17 312		
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	596 905	132 377		729 283		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	206 978	35 958		242 936		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		803 883	168 335		972 218		
TOTAL GENERAL (I + II)		821 195	168 335		989 530		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titre							
TOTAL							
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations				
		Prêts				
		Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
		Clients douteux ou litigieux				
		Autres créances clients	2 758 255	2 758 255		
		Créances représentatives de titres prêtés				
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	955	955		
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	114 936	114 936		
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés	42 624	42 624		
		Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 916 770	2 916 770		
		Charges constatées d'avance	189 540	189 540		
TOTAL DES CREANCES			3 106 310	3 106 310		
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000			
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers				
		Fournisseurs et comptes rattachés	576 364	576 364		
		Personnel et comptes rattachés	563 728	563 728		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473 353	473 353		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	556 543	556 543		
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	42 679	42 679		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
		Groupes et associés	2 109 991	2 109 991		
		Autres dettes	465	465		
		Dettes représentatives de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance	112 031	112 031		
TOTAL DES DETTES			4 435 155	4 435 155		
		Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
COLT - RESEAUX PRIVES 01/2024	1 560		
SCPI ELIS - LOYER 1T2024	123 818		
	114		
ECONOCOM - LOC MAT INFO 1T2024			
ECONOCOM - LOC MAT INFO	999		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	1 647		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	8 949		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	7 195		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	527		
LIXXBAIL - LOC MAT INFO 1T2024	530		
SOFTAIR - LIC	2 208		
CLOUDIFI - LIC	2 275		
GECICA - LIC	2 425		
GECICA - LIC	8 921		
NOTION LABS - LIC	2 376		
EURECIA - LIC	1 520		
NAPTA - LIC	11 185		
BROWSERSTACK - LIC	975		
MIRO - LIC	814		
SLACK - LIC	2 441		
CODINGAME - LIC	1 820		
SCPI ELIS - ASSURANCE 2024	7 241		
TOTAL	189 540		

FC

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	520 000						520 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-142 532				-332 583		-475 115
Résultat de l'exercice	-332 583	17 275			332 583		17 275
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	44 885	17 275	0	0	0	0	62 160

52